

PAROISSES St LAURENT d'UGINE et Notre-Dame des BELLES CIMES
BULLETIN PAROISSIAL « COUP D'ŒIL n°9 »
du dimanche 24 mars au dimanche 7 avril 2024



Curé : Père Alvaro ALVES DOS SANTOS - alvarocv106@hotmail.com

Prêtre référent : Père Jérôme MARTIN - martjerome@aol.com

***SITE de nos PAROISSES** : <https://ugine.paroisse73.fr>

<https://valdarly.paroisse73.fr> (paroisse ND des Belles Cîmes)

***PRESBYTERE d'UGINE** : 10, rue Félix Chautemps - 04.79.37.30.46

***LE PRESBYTERE d'UGINE** est ouvert tous les jours de 9h00 à 18h00 : vous pouvez ainsi accéder à la chapelle pour prier.

***L'ÉGLISE St LAURENT d'UGINE** est ouverte le samedi de 9h00 à 11h00

***PERMANENCE (confessions, rencontre) du Père Jérôme MARTIN** au presbytère d'Ugine de 9h00 à 11h00 :

-SAMEDI 30 MARS

-PAS DE PERMANENCE le SAMEDI 6 AVRIL (le Père Jérôme anime ce jour là un temps Fort avec les enfants qui feront leur 1^{ère} Communion)

***ADORATION EUCHARISTIQUE** au presbytère d'UGINE tous les SAMEDIS de 9h00 à 11h00

« Celui qui fait la vérité vient à la lumière » ! Profitons de cette SEMAINE SAINTE et de la grand Fête de PAQUES pour se regarder dans le miroir de Dieu ! Nous le savons, beaucoup de maladies ont pour origine des difficultés de relation. L'homme est un tout et notre corps enregistre à sa manière les fluctuations, les joies, les manques de nos relations avec les autres et avec nous-mêmes. Les manques de paix, les tensions, l'absence de confiance et de miséricorde ...bref les carences de l'amour sont les véritables poisons de notre santé. « Toujours plus de miséricorde », voilà ce que je vous souhaite. Écrire une lettre importante, faire paisiblement la vérité, se réconcilier, pardonner à sa femme, son fils ou son frère, prendre du temps pour s'écouter soi-même et accepter tel ou tel échec ...voilà les ordonnances que j'ose vous faire. Parce que je suis prêtre et parce que je souhaite pour vous, au-delà de telle ou telle épreuve physique, la santé de la totalité de votre être, je vous partage ma conviction profonde en vous disant à la suite de l'apôtre Paul : « laissez-vous réconcilier par le Christ » ...il est le Médecin véritable qui est venu prendre nos fardeaux. Rejetons les ténèbres ! Demeurons dans sa Lumière !!!

SAINTE FETE DE PAQUES !!!

Père Jérôme Martin

LE DENIER d'EGLISE 2024

Un grand MERCI aux paroissiens qui ont pu donner au Denier d'Eglise en 2023 !!!

***Qu'est-ce que le Denier de l'Eglise ?**

Le Denier de l'Eglise est la participation financière des fidèles aux besoins de l'Eglise Catholique. **Il permet, en particulier, de financer les rémunérations des prêtres (moins de 800 euros par mois pour un prêtre en Savoie) et des laïcs salariés.** Ce sont les diocèses qui sont bénéficiaires de ces dons et qui gèrent les sommes ainsi perçues.

***Mais l'Eglise n'est-elle pas riche ? A-t-elle vraiment besoin de ces dons ?**

Contrairement à ce que pense bon nombre de gens, l'Eglise n'est pas riche. Elle possède certes des « trésors » artistiques ou immobiliers, mais ces biens ne lui procurent pas de moyens financiers pour son fonctionnement ; au contraire ils engendrent des coûts d'entretien souvent importants ! Et l'Eglise - faut-il le rappeler ? - ne perçoit aucune subvention de l'Etat ou des Collectivités, ni, non plus, de la part du Vatican.

***Et les quêtes faites lors des messes ou autres cérémonies ?**

La quasi-totalité des recettes provenant de ces quêtes sont affectées au fonctionnement de nos paroisses et en particulier au chauffage, électricité, travaux. Seules une dizaine de quêtes ont des destinations spécifiques (Secours Catholiques, CCFD, missions ...).

MERCI pour votre générosité pour ce Denier 2024 !!! Père Jérôme Martin

MESSES dans les paroisses de St Laurent d'UGINE et de Notre-Dame des Belles Cîmes :

*DIMANCHE 24 mars à 10h00 -RAMEAUX- : ALLONDAZ

*DIMANCHE 24 mars à 10h00 -RAMEAUX- : UGINE

SEMAINE SAINTE :

*LUNDI SAINT, 25 mars à 18h00 à la cathédrale de MOUTIERS : **MESSE CHRISMALE** avec le renouvellement des Promesses des prêtres devant Mgr Verny, notre évêque, et Bénédiction des Saintes Huiles.

*MERCREDI SAINT, 27 mars à 18h00 : Messe au presbytère d'UGINE

*JEUDI SAINT, 28 mars à 19h00 : **MESSE à CESARCHES -en mémoire de la Cène du Seigneur-** suivie d'une Veillée d'Adoration

*JEUDI SAINT, 28 mars à 21h00 : **VEILLEE d'ADORATION** au presbytère d'UGINE

*VENDREDI SAINT, 29 mars à 15h00 : **CHEMIN de CROIX** à THENESOL

*VENDREDI SAINT, 29 mars à 19h00 : **CELEBRATION de la PASSION** à UGINE

*SAMEDI SAINT, 30 mars à 20h30 : **VEILLEE PASCALE** à UGINE

*DIMANCHE de PAQUES, 31 mars à 10h00 : **MARTHOD** avec les baptêmes de Clarisse et Gabin PAVILLET, Eloïse BATARD, Charlotte GIULIANI

*DIMANCHE de PAQUES, 31 mars à 10h00 : UGINE avec le baptême d'Emma LOUIS

*MERCREDI 3 avril à 18h00 -OCTAVE de PAQUES- : presbytère d'UGINE (précédée du chapelet à 17h30)

*JEUDI 4 avril à 18h00 -OCTAVE de PAQUES- : Eglise de THENESOL

*DIMANCHE 7 avril à 10h00 -2^{ème} Dimanche de PAQUES- : THENESOL

*DIMANCHE 7 avril à 10h00 -2^{ème} Dimanche de PAQUES- : UGINE

***JEUDI 4 avril de 14h00 à 17h00** : visites du Père Jérôme à THENESOL suivies d'une permanence de 17h00 à 18h00 à la salle paroissiale et à 18h00 de la Messe, à l'église